

**Identifier les métiers
porteurs de la filière
Ressourcerie/Recyclerie et
les compétences requises
pour accéder à ces métiers**



**Unité Départementale du 69
10 jours 2017**

Table des matières

CONTEXTE GENERAL	3
VOTRE DEMANDE	5
METHODOLOGIE	6
RESSOURCERIE/RECYCLERIE	7
Les termes	
Quelle place dans l'économie circulaire	
Au cœur du développement durable et l'ESS	
Un réseau qui se construit	
La fiche identité des structures adhérentes	
L'Axe Ressources humaines	
DES ACTIVITES AUX COMPETENCES	14
Le concept	
Les activités : Collecte, Valorisation, Vente et Sensibilisation	
Les emplois-type /cartographie des compétences/formation, mobilités professionnelles et sectorielles :	
Agent de Collecte, Agent de réception et Agent de réemploi	
LES INDICATEURS EMPLOI.....	39
ANNEXES.....	42
Fiche ADEME : le recyclage des matelas	
Lexique	
Niveau de formation	
Contact AFPA Pôle transitions	

Contexte Général

RAPPEL SUR le CONTEXTE EUROPÉEN ET NATIONAL

Depuis 40 ans, la réglementation sur les déchets se renforce en France, en lien avec les exigences européennes et elle influe continuellement sur l'évolution de l'emploi dans la gestion des déchets.

La directive "cadre" n° 2008/98/CE du 19/11/08, afin de tendre vers une société européenne du recyclage, a défini la hiérarchie de prévention et de gestion des déchets pour limiter l'élimination (enfouissement).

L'objectif de recyclage pour 2020 demeure de 50% pour les déchets ménagers et assimilés et 70 % pour les déchets non dangereux de construction et de démolition.

REGLEMENTATION FRANCAISE

Le code de l'environnement (lois et décrets) et des arrêtés transcrivent les exigences de ces directives européennes, avec également des prescriptions spécifiques nationales complémentaires. La dernière loi sur la transition énergétique, parue au J.O. le 18/08/15 consacre un titre et plusieurs articles à "Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage" avec quelques points à retenir.

- Prioriser la prévention et la réduction de la production de déchets / **développer le réemploi et augmenter la quantité de déchets faisant l'objet de préparation à la réutilisation.**
- Lutter contre l'obsolescence programmée des produits manufacturés.
- Etendre progressivement les consignes de tri à l'ensemble des emballages plastique sur l'ensemble du territoire avant 2022.
- **Privilégier la proximité de gestion des déchets** (filiales locales).
- Créer un réseau de déchetteries professionnelles pour les déchets du BTP d'ici le 01/01/17.

L'ECONOMIE CIRCULAIRE

En raison de l'adoption par la Commission Européenne, le 02/12/15, proposant de nouvelles mesures sur l'économie circulaire, les réglementations européennes et nationales des déchets sont en évolution. L'ambition et le message des institutions européennes adressé aux acteurs économiques est résumé en quelques points non exhaustifs :

- Elaboration de normes de qualité applicables aux matières premières secondaires.
- Plan de travail sur l'écoconception pour la période 2015-2017.
- Stratégie sur les matières plastiques : questions à traiter sur recyclable, biodégradabilité, ...
- Recyclage de 65 % des déchets municipaux d'ici à 2030.
- Recyclage de 75 % des déchets d'emballages d'ici à 2030.
- Réduire la mise en décharge à tout au plus 10 % de l'ensemble des déchets d'ici à 2030.
- **Promouvoir le réemploi et stimuler la symbiose industrielle.**
- **Mettre sur le marché des produits plus écologiques pour encourager la valorisation et le recyclage**

Les Ressourceries/Recycleries sont des structures qui permettent de développer le réemploi, la réutilisation et la valorisation portée par les collectivités locales et les opérateurs (association, entreprise et ESS).

Le réemploi est donc privilégié, devant le recyclage et devant la valorisation énergétique.

Votre demande

Dans le territoire du Rhône, un nombre croissant de structures de l'IAE souhaite diversifier ou créer une activité de « Ressourcerie /Recyclerie ». A ce jour, il y a peu de visibilité pour l'unité départementale 69 sur les emplois durables et/ou qualifiés que pourraient proposer cette « filière ». Cette étude constituerait un outillage complémentaire pour instruire notamment les demandes de création de SIAE sur cette « filière » et la mise en place d'un plan de formation adapté.

Cette étude répond aux objectifs attendus :

- Etablir un document sur la typologie et le niveau de qualification sur la « filière » Ressourcerie/ Recyclerie.
- Construite une cartographie des emplois
- Identifier les formations existantes

Méthodologie

- ✓ Phase préalable : Cadre de l'étude

Définition du cadre et du périmètre avec Frédérique Fouchère de l'UD 69

- ✓ Première étape : Construction de la connaissance partagée par une démarche en entonnoir.

- Identification de l'activité et du secteur
- Caractérisation des ressources humaines de cette activité
- Caractérisation des activités, emplois types et compétences associées
- Analyse des transferts de compétences possibles
- Recensement des niveaux de formation possible.
- Recensement des indicateurs emplois existants

- ✓ Dernière étape : confrontation et enrichissement (optionnel)

Collecte de la parole des acteurs pour la mise en place d'une démarche concertée qui prendra en considération le point de vue des acteurs locaux et suscitera leur implication pour actualiser et enrichir le diagnostic

Ressorcerie/Recyclerie

Avant de rentrer dans le cœur du sujet des métiers de ce secteur, il est nécessaire de comprendre le contenu de ce nouvel environnement.

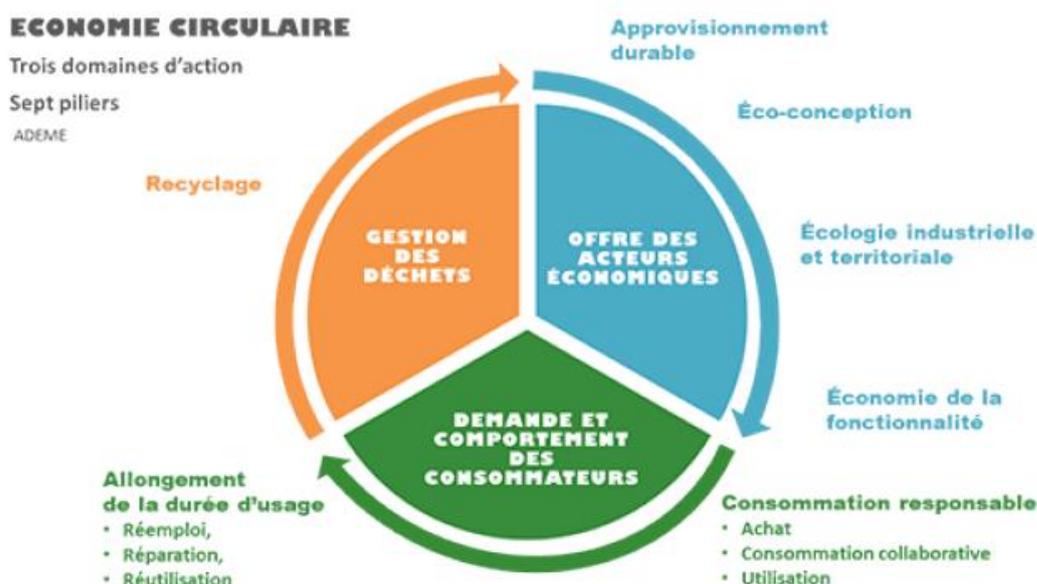
Les termes de Ressorcerie et Recyclerie

Le terme de **Ressorceries** correspond à un cahier des charges précis, défini par le Réseau National des Ressorceries. Pour être nommée Ressorcerie une structure doit : collecter des objets sans les sélectionner, les revaloriser, les redistribuer, et mener des actions de sensibilisation à l'environnement.

Les **Recycleries** se distinguent par une collecte spécialisée, tout en poursuivant les mêmes objectifs de réemploi. Par exemple, une Recyclerie pourra se spécialiser dans la collecte de jouets.

La Ressorcerie /Recyclerie quelle place dans l'économie circulaire et la gestion des déchets

Selon l'ADEME trois domaines d'action et 7 piliers constituent des composantes opérationnelles pour mettre en œuvre l'économie circulaire qui serviront de fil conducteur à cette étude et représentés ci-dessous : « Les 7 piliers de l'économie circulaire ».



Source : Ademe - Les 7 piliers de l'économie circulaire

Comme nous le constatons dans ce schéma, le réemploi et la réutilisation fait partie intégrante de l'économie circulaire dans le pilier « allongement de la durée d'usage ». Ce dernier est complémentaire au secteur de la gestion des déchets car les acteurs concernés par le réemploi sont étroitement liés au traitement des déchets (déchèteries, collecteurs des DEEE, éco-organismes, ...).

De plus, le secteur de la gestion des déchets se décompose en 4 grands domaines d'activité économique correspondants aux étapes de traitement : la collecte et le transport, le tri, la **valorisation** et l'élimination.

L'allongement de la durée d'usage s'intègre à l'activité économique Valorisation avec

- **Réemploi et réutilisation** (Recyclerie, marché de l'occasion)
- **Recyclage** (entreprises de recyclage)
- **Valorisation biologique** (plateforme de compostage, Installation production biogaz)
- **Valorisation thermique (électricité, chaleur)** (incinération, combustibles solides de récupération (CSR))

La Ressourcerie/Recyclerie au cœur de développement durable et de l'ESS

Dans le cadre de la définition du développement durable (DD) inscrite dans le rapport de Brundtland (1987), la Ressourcerie/Recyclerie s'inscrit dans les trois sphères du développement durable (environnemental, social et économique)

- **Au niveau environnemental :**
 - La minimisation des tonnages de déchets enfouis ou incinéré
 - L'augmentation du taux de valorisation des déchets
 - La préservation des milieux et ressources naturelles
 - La favorisation des filières locales économes en transport
 - Le changement des comportements individuels et collectifs
- **Au niveau social :**
 - La création d'activités et d'emplois locaux,
 - Le développement de services de proximité
 - L'accessibilité pour tous à des biens à prix modique
 - La participation au développement du territoire : tissage de partenariats multiples, animation de la vie locale avec participation des citoyens au dispositif
 - L'intégration et la formation de personnes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la vie sociale et professionnelle
- **Au niveau économique :**
 - La transformation de déchets en ressources
 - La maîtrise des coûts de traitement
 - La redistribution des richesses produites
 - La création d'activités et d'emplois locaux

Les principes fondamentaux communs aux Ressourceries de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sont les suivants :

- **L'utilité collective et sociale du projet** via le partenariat avec les acteurs du territoire : la Ressourcerie a une dimension collective. Elle regroupe autour de son projet les citoyens, les collectivités, les acteurs privés mais également le tissu associatif local dont les acteurs du réemploi. Elle cherche la coopération plutôt que la concurrence.
- **La gouvernance** : avec la recherche de la participation des différentes parties prenantes aux prises de décisions (salariés, bénévoles, usagers, collectivité)
- **La non-lucrative individuelle** : l'institution de la « *primauté des personnes sur le capital dans la répartition des revenus issus du travail* » comme l'indique la charte des Ressourceries (réseau)
- **La mixité des ressources** : les Ressourceries combinent au sein de leur projet des ressources non monétaires au travers du partenariat avec le secteur caritatif, des ressources issues de la réciprocité par le biais de subventions mais également des ressources marchandes par les prestations de services ou la vente de produits et matières

Les Ressourceries /Recycleries participent donc à l'émergence d'une nouvelle filière économique dans le domaine de l'environnement: **celle de la valorisation des déchets par réemploi**. Dans un contexte réglementaire qui devient favorable au réemploi, ces structures apportent une réponse à la problématique de gestion des déchets et aussi de prévention, en incluant des dimensions sociétales qui répondent aux préoccupations actuelles des collectivités locales

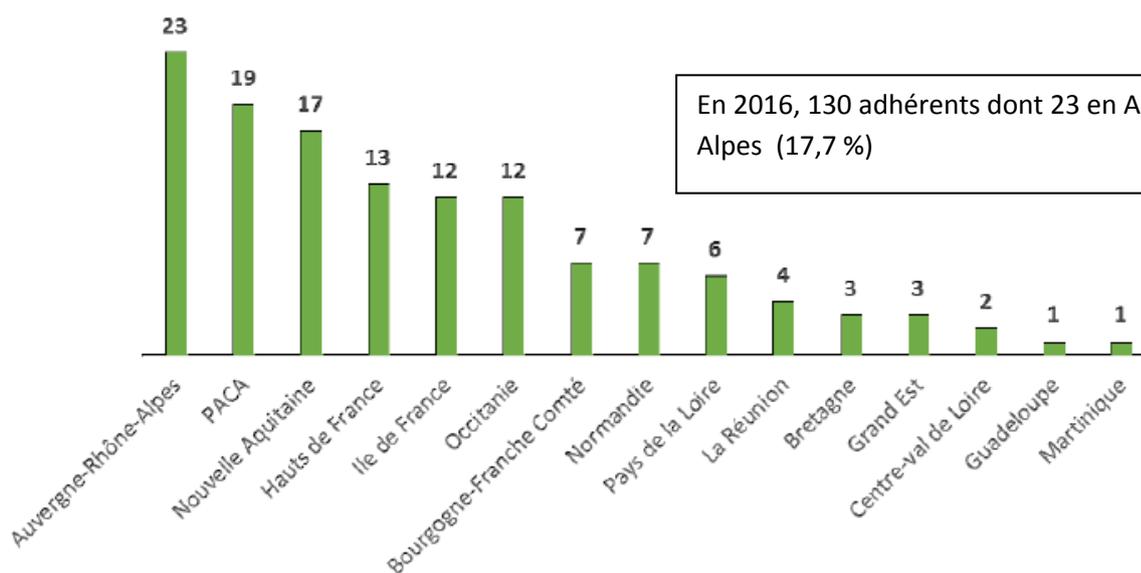
Les Ressourceries/Recycleries sont ainsi des acteurs de l'économie solidaire et ne recherchent pas le profit. Cet élément fondamental fait partie intégrante des critères nécessaires à l'obtention du « label » Ressourcerie, terme déposé. Pour autant les Ressourceries/Recycleries sont de véritables acteurs économiques qui, pour créer et maintenir des emplois non précaires et qualifiés, doivent être rétribués pour les services qu'elles rendent et les produits qu'elles vendent. L'équilibre économique de la Ressourcerie s'appuie donc principalement sur des ressources liées à des prestations (collecte/traitement/éducation à l'environnement...) auprès de clients comme des entreprises, collectivités, particuliers..., et à la vente de matières et produits de réemploi. Les Ressourceries/Recycleries qui se sont données aussi pour mission d'accueillir des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle et de les accompagner dans leur parcours d'insertion bénéficient de soutiens spécifiques adaptés à cette mission. Les plus-values économiques se mesurent à la création de richesses, aux coûts évités de transport et de traitement des déchets ultimes, au développement d'activités dans des zones parfois peu desservies (zones rurales) et à la création de nombreux emplois.

Un Réseau qui se construit

Le Réseau des Ressourceries est une association créée le 26 septembre 2000. Cette association de loi 1901 résulte de l'ambition commune de plusieurs structures (associations, régies de collectivités territoriales, coopératives...), spécialistes du réemploi et de la réutilisation des objets, de créer un groupement professionnel.

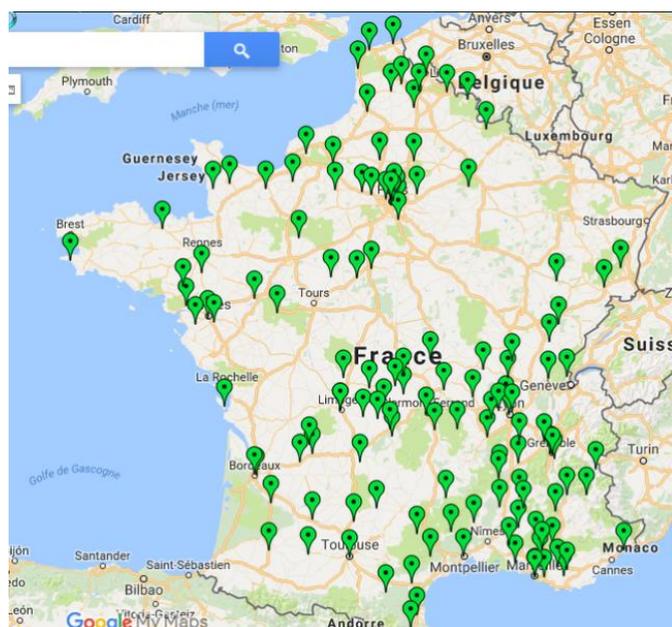
L'association a pour objet : le regroupement, la synergie des compétences et des moyens, la professionnalisation, le développement, la représentation, la défense des intérêts de ses adhérents, la promotion d'initiatives, la formation, la sensibilisation à l'environnement du public, dans le respect des termes de la charte des «Ressourceries», chaque adhérent restant autonome dans son fonctionnement.

NOMBRE DE RESSOURCERIES PAR RÉGION



En 2016, 130 adhérents dont 23 en Auvergne Rhône Alpes (17,7%)

Graphique extrait du « bilan 2016 du réseau de Ressourceries »



Carte extraite du « bilan 2016 du réseau de Ressourceries »

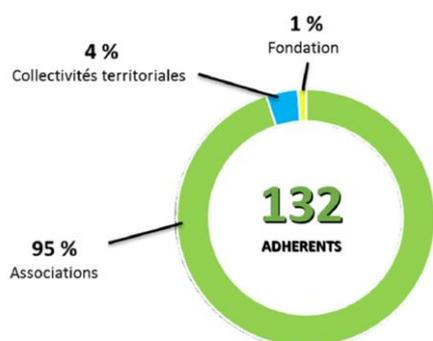
Le Réseau des Ressourceries continue donc à se développer en ouvrant de nouvelles implantations partout en France. Son développement est notamment impulsé par des Collectivités locales avec lesquelles les partenariats se développent de plus en plus. Le Réseau est engagé dans une démarche de professionnalisation de son activité **via la formation de son personnel** et la mise en place d'une démarche d'amélioration continue dispensée par le réseau central aux Ressourceries.

En 2017, ce Réseau compte 151 adhérents dont 27 en Auvergne Rhône- Alpes (17,8%).

Les Ressourceries adhérentes

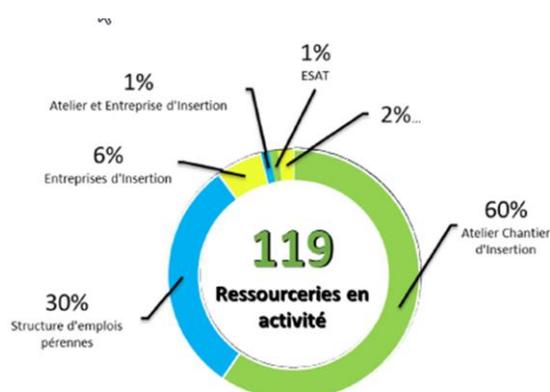
- Champ des possibles / L'Est des bennes Ferme de la Mhotte - 03210 Saint Menoux
- Solidarité, Insertion, Environnement Local (SIEL) / Recyclerie 12 Chemin de La Perche -03300 Cusset
- Récup'Dore Solidaire Rue Anna Rodier -63600 Ambert
- JeRecycle Parc 25 rue de Châteaudun -63000 Clermont-Ferrand
- Ressourcerie en Combrailles Route de Roche d'Agoux - 63330 Saint Maurice Près Pionsat
- Communauté de communes du Pays de Gex Service Gestion et Valorisation des Déchets - 135 rue de Genève - 01170 Gex Groupe Solid'AIRE
- Recycl'AIRE 9 rue des Grottes - 01100 Arbent
- Recyclerie Dombes Val de Saône 114 allée de Forquevaux - Parc d'activité de Trévoux
- Association ECATE (Etudes, Conseils, Aide par le Travail dans l'Environnement)
La Ressourcerie 14 rue Marius Vincent – 07700 Bourg Saint Andéol
- Ressourcerie Tremplin Horizon 20 rue du repos - 07300 Tournon-sur-Rhône
- Trimaran Mairie - 07360 Les Ollières sur Eyrieux
- La Ressourcerie Verte / Recyclerie Nouvelle R 21 Avenue de la Déportation-ZI Allobroges - 26100 Romans-sur-Isère
- Le Tri Porteur 15A route de la faïencerie -26160 Le Poët Laval / Tél. 04 75 53 71 38
- Association Emplois Verts du pays Voironnais / Ressourcerie de la Buisse 72 boulevard Denfert Rochereau - BP 30022-38501 Voiron / Tél.04 76 32 72 80
- Grenoble Solidarité / La Ressourcerie d'ULISSE GRENOBLE SOLIDARITE 1 rue hauquelin - 38000
- La Ressourcerie / La Ressourcerie du Pays de Bièvre-Valloire 200 route du Village- 38870 Saint-Pierre de Bressieux
- Ozanam 200 avenue des Vaulnaveys – 38410 Vaulnaveys le Bas
- Régie de quartier de Villeneuve Village Olympique Le Pêle-Mêle Solidaire 97Galerie l'Arlequin – 38100
- Solidura 17 rue du Pré Ruffier - 38400 SaintMartin d'Hères
- Ressourcerie ACORA 36 Impasse Fontval - 42300 Roanne
- Chrysalide 11 rue du colonel Marey – 42000 Saint-Etienne
- Association ETAIS / Ressourcerie de Fil à Fil 7 Rue du Moulin Blanc - 69610 Sainte Foy l'Argentière
- SICTOM Région Montluçonnaise Rue du Terrier Givrette - 03410 Domerat
- L'association La Réserve a créé la Ressourcerie L'Etrier, à Monestier de Clermont en Isère
- Rhône Emplois Et Développements (REED) porte la Recyclerie de Rillieux-la-Pape dans le Rhône (69)

FICHE D'IDENTITE DES ADHERENTS DU RESEAU RESSOURCERIE /RECYCLERIE



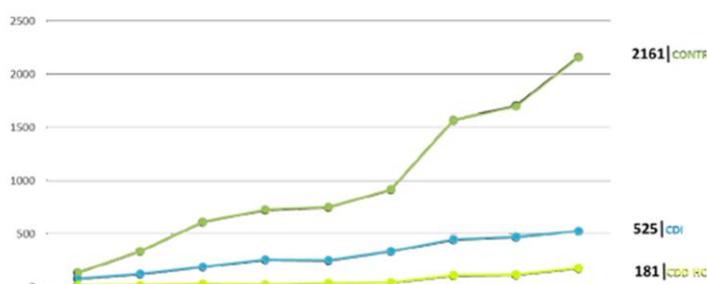
En 2016 sur les 132 adhérents du réseau 126 sont des associations Loi 1901, 5 sont des collectivités territoriales et **une** fondation.

L'activité de Ressourcerie n'interdit aucun statut si tant est la preuve est apportée du respect des valeurs de l'ESS.



Cette activité peut être développée dans le cadre d'un ACI, d'une EI, d'un ESAT ou d'un AAVA.

Les autres structures sans agrément d'insertion sont appelées « structures d'emplois pérennes ».



En 2016 au niveau national, 2867 salariés travaillaient dans le secteur de la Ressourcerie/Recyclerie (structures adhérentes). 75% d'entre eux sont en contrats d'insertion

Graphiques extrait du « bilan 2016 du réseau de Ressources »

Schéma général des Ressourceries/Recycleries sur l'Axe Ressources Humaines

● Le directeur

Le directeur organise, coordonne et contrôle des moyens et des process dans un objectif d'exploitation. Il encadre une équipe. Il développe et gère le budget de l'éco-activité qu'est le centre de réemploi et de réutilisation.

Il définit et décline les orientations stratégiques. Il organise et met en oeuvre les modalités de fonctionnement de la structure. Il supervise la gestion des ressources humaines. Il gère les moyens budgétaires et matériels de la structure. Il suit, analyse et synthétise les données d'activité de la structure et propose des axes d'évolution. Il communique les informations sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux en interne ou à des partenaires.

● L'encadrant technique

L'encadrant technique ou responsable technique organise la production, l'encadrement des salariés et le développement des activités sur son périmètre (collecte, valorisation, vente, sensibilisation).

Dans les structures d'insertion par l'activité économique, la fonction de l'encadrant technique d'insertion se définit selon 4 axes : développer/organiser une production, encadrer une équipe, former une équipe, coordonner la relation avec les partenaires sociaux (encadrant social externes et employeurs).

Dans les structures qui ne sont pas structures d'insertion par l'activité économique, le responsable technique peut avoir une fonction de développement des partenariats techniques sur son territoire (développement des filières liés aux flux qu'il gère par exemple).

● Le technicien polyvalent

L'agent ou le technicien polyvalent participe au développement des services de proximité visant à mettre en oeuvre le réemploi, la réutilisation et le recyclage des déchets non dangereux encombrants ménagers comme moyens de valorisation des déchets, pour en détourner le maximum de tonnage de l'élimination, et préserver les ressources naturelles. Il a pour mission d'assurer la collecte séparative des déchets d'origine encombrants ménagers ou déchets industriels banals en vue de leur revente par réutilisation ou d'un traitement préparant une valorisation matière. Il effectue le tri, orientation des objets et des déchets ainsi que les opérations de réparation. Il peut être amené à réorienter les déchets non admis par sa structure. Il assure la vente des produits proposés en réutilisation. Il contribue également à l'information et la sensibilisation des usagers, de la clientèle à l'activité de réemploi/réutilisation et de réduction des déchets.

● Les techniciens spécialisés

Dans le cadre de ses activités, La structure recrute des profils spécialisés dans ses 4 fonctions (Collecter, Valoriser, Vendre, Sensibiliser). Pour mettre en oeuvre la fonction Collecte, la structure peut par exemple être amenée à recruter des **chauffeurs poids lourds, caristes, manutentionnaires...**

Réutiliser un objet ou le valoriser amène certains établissements à faire appel à des **ébénistes et menuisiers spécialisés en restauration de meubles anciens, des artistes plasticiens, designers ou autres métiers d'arts et d'artisanats.**

Enfin, pour vendre ses objets de seconde main, elle fait appel à des **employés libre service, merchandiser.** De manière transversale, elle fait appel à des **communicants (agent de sensibilisation) ou éducateurs spécialisés en développement durable** pour accompagner l'émergence de l'écocitoyenneté

Des activités aux compétences

Pour définir la cartographie des emplois compétences il nous faut nous concentrer sur les différentes activités de cette filière qui se définissent très lisiblement dans le **concept de Ressourcerie/Recyclerie**.

Nous avons quatre activités complémentaires dans ce concept :

- La collecte
- La valorisation
- La vente ou distribution
- La sensibilisation à l'environnement



LA COLLECTE
Séparative principalement des déchets encombrants ménagers, des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA), des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E), des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures (TLC), mais aussi des Déchets d'Activités Économiques (DAE), en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par réutilisation/réemploi.

LA VALORISATION
Le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation de ces objets afin de leur rendre toute leur valeur ; un premier niveau de démantèlement des objets non réutilisables/ ré employables pour les envoyer dans les filières de valorisation adéquates. C'est le traitement de la matière, il s'agit de réparer, transformer, nettoyer, réemployer, réutiliser etc.

LA VENTE OU REDISTRIBUTION
L'objectif principal de la Ressourcerie est le réemploi. Elle va ainsi développer au maximum la redistribution afin d'éviter même le recyclage. On distingue trois grands modes de redistribution :
Vente
Redistribution
Recyclage

LA SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT
Auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente des produits réutilisables/ ré employables, des jeunes générations mais Aussi auprès de tous les habitants, concernés En tant que citoyens Et consommateurs par les problèmes D'environnement et de gestion des déchets.

Extrait du « bilan 2016 du réseau de Ressourceries »

La description de ces activités vont nous permettre de mieux comprendre les compétences attendues (savoir, savoir-être et savoir-faire)

La collecte

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Parmi les quatre fonctions, la collecte des déchets est essentielle puisqu'elle permet à la structure d'avoir accès à un gisement d'objets potentiellement réemployables, qui seront ensuite valorisés et revendus. Les déchets concernés sont principalement les encombrants ménagers mais plus largement tout déchet ayant un potentiel de réemploi (volumineux ou non, provenant des particuliers, entreprises, administrations, etc.). L'accès au gisement peut se faire de différentes manières, ceci va influencer la posture et les compétences nécessaires aux acteurs en charge de cette activité.

POUR LES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

● LA COLLECTE EN PORTE A PORTE

Dans la plupart des villes françaises, la collectivité assure un service de collecte des déchets encombrants. Ces déchets (mobilier, matières, objets, etc.) sont souvent collectés en benne et broyés, d'où l'impossibilité d'en faire du réemploi.

La structure peut alors se positionner de différentes manières vis-à-vis de la collectivité :

- ✚ soit en assurant la collecte de l'ensemble des encombrants, valorisables ou non, en préservant l'état des objets en vue de leur réemploi
- ✚ soit en collectant uniquement les objets réemployables lors d'un passage préalable à la tournée des camions benne de la collectivité.

La qualité du gisement issue d'une collecte en porte à porte est cependant de moindre qualité : beaucoup d'objets réemployables sont dégradés durant la collecte ou ont été récupérés amont des tournées de collecte.

● LA COLLECTE SUR DECHETERIE

Les particuliers peuvent aussi amener leurs déchets encombrants en déchèterie.

La collecte d'objets réemployables est possible via la mise en place de caisson de réemploi dans l'enceinte même de la déchèterie. L'état des objets y est ainsi préservé. Les déchets réemployables sont mis de côté par le personnel de déchèterie (formé au préalable) ou par des agents de la Ressourcerie.

La structure peut avoir accès à ce gisement en vidant régulièrement le caisson de réemploi.

L'établissement est rémunéré, dans le cadre d'une convention, par la collectivité en charge de la gestion des déchets pour son activité de réemploi et pour les flux de déchets détournés.

● LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

La collecte sur rendez-vous est un service souvent réservé à des personnes à mobilité réduite mais qui peut aussi être proposé à tout type de public.

Le particulier qui veut se débarrasser de ses encombrants ménagers prend alors contact avec la structure qui lui fixe un rendez-vous et assure le service de collecte en prenant aussi bien ce qui est valorisable que ce qui ne l'est pas. Ce type de collecte préserve l'état des objets et favorise un bon taux de valorisation par réemploi.

La structure effectue ce type de collecte et peut être financée en prestation de services par la collectivité.

Elle peut aussi, sur ce même principe, effectuer des débarras complets de maison ou appartement qui eux s'effectueront sur devis.

● **L'APPORT VOLONTAIRE**

La structure, pour exercer ses activités, dispose d'un site de stockage, de valorisation, et de revente des objets collectés.

Sur ce site, la Ressourcerie peut alors permettre aux particuliers de déposer leurs objets réemployables venant ainsi enrichir le gisement.

● **LA COLLECTE DES DAE**

La Ressourcerie peut aussi collecter des DAE (Déchets d'Activités Économiques) qui sont des déchets produits par les administrations et entreprises (papier, carton, verre, plastique, etc.).

Ces matières peuvent faire l'objet de réemploi par réutilisation des matières pour un usage identique (par exemple le réemploi de palettes) ou servir de base à la revalorisation artistique.

Souvent, les DAE sont destinés au recyclage après être mis en balles (activité complémentaire)

Elle réalise alors une prestation de services et est rémunérée en conséquence. L'activité de revente de matières auprès d'entreprises de recyclage lui assure un revenu auquel vient s'ajouter celui de la vente de réemploi de DAE.

Précisions

L'activité de collecte se dessine en fonction de l'orientation choisie pour le projet de l'établissement, des compétences de l'équipe salariée, des acteurs locaux et des besoins de la collectivité.

Il est ainsi nécessaire de prendre en compte des acteurs réemploi menant déjà une activité de collecte mono filière sur le territoire. La mutualisation et la prise en compte de l'existant permettra à la Ressourcerie d'offrir un service le plus adéquate possible au territoire.

Les spécificités géographiques doivent aussi être prises en compte pour déterminer les modes de collecte (urbains, rurales,...)

Une fois l'activité de collecte définie, des conventions formalisent le partenariat entre la Ressourcerie et la collectivité pour sa bonne organisation.

D'un point de vue technique, une réflexion doit être mise en œuvre sur le matériel nécessaire pour assurer la collecte (camion, fourgon, rampes d'accès, diable, caisson de réemploi, transpalette, matériel de sécurité, etc.).

Les emplois identifiés :

- L'agent de collecte
- L'agent d'accueil des déchets
- Conducteur

Possibilité de demande de permis PL et CACES

La valorisation

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Fonction essentielle, la valorisation est la fonction qui demande le plus de temps. L'objectif ultime de la valorisation est de permettre au déchet de retrouver une valeur et ainsi d'être remis en vente ou redistribué.

Les activités de valorisation peuvent être de différents ordres :

- ✚ Tri de matières (papier, carton, verre, plastiques, etc.)
- ✚ Tri et diagnostic de déchets encombrants (ré employable, recyclable, non valorisable)
- ✚ Nettoyage
- ✚ Réparation de DEA, de D3E, d'objets divers, etc.
- ✚ Revalorisation artistique Etc.

La Ressourcerie n'est pas rémunérée pour la fonction valorisation, alors qu'elle peut l'être pour les 3 autres fonctions :

- **la collecte** (marché, contrat, convention signée avec la collectivité et/ou une entreprise)
- **la revente** (chiffre d'affaires ventes réemploi et ventes matières)
- **la sensibilisation** (prestations pour la collectivité, le milieu scolaire, le grand public).

En revanche, dans le cadre d'un financement global de fonctionnement, elle peut être objectivée par les collectivités sur des taux de réemploi et de réutilisation (importance de la traçabilité).

Précisions

L'activité de valorisation est variable selon les Ressourceries. En fonction de la volonté du porteur de projet ou responsable de la structure, des compétences diverses de l'équipe, des types de déchets collectés ou des besoins du territoire, différents ateliers de valorisation peuvent être mis en place :

- Électroménager
- Textile / mercerie
- Cycles
- Livres
- Quincaillerie
- Jouets
- Mobilier
- Informatique
- Bâti-jardin
- Hi-fi
- Etc.

La typologie des ateliers de valorisation mis en place impliquera pour le porteur de projet de s'interroger sur les locaux nécessaires, le matériel de transport des déchets au sein des ateliers et l'outillage. Cette décision peut interférer dans la demande de compétences nécessaires.

|| Les emplois identifiés

- || ● Technicien de réemploi

La Vente

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le déchet valorisé peut être :

- réemployé : mise en vente en magasin
- recyclé : action de démantèlement pour séparer les matières et les mettre dans les filières de recyclage correspondantes.

La fonction vente est organisée de différentes manières selon les structures. L'amplitude horaire des magasins varie d'une ouverture mensuelle à une ouverture quotidienne. Cela dépend de la volonté et disponibilité de l'équipe, certains font le choix de rendre accessible leur magasin le plus fréquemment possible tandis que d'autres veulent « créer l'événement » en ouvrant plus occasionnellement.

Précisions.

La fonction vente doit être dynamique et peut être dynamisée par des outils de communication (site internet, réseaux sociaux...) ou événements internes. Même si elle est génératrice de revenus, la fonction vente est avant tout au service de la gestion du flux. Une boutique peu fréquentée mettra en difficulté l'ensemble de l'activité.

Les emplois

- Agent d'accueil
- Vendeur
- Commercial

La sensibilisation

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Dans le cadre du principe des 3R (Réduction des déchets, Réemploi, Recyclage), les Ressourceries /Recycleries s'engagent à aller au-delà de l'activité de réemploi en sensibilisant différents publics sur les comportements à adopter pour réduire nos déchets.

Les structures informent et sensibilisent les citoyens et les consommateurs (grand public, milieu scolaire, etc.) sur les gestes éco citoyens (le réemploi, le tri sélectif, le compostage, la consommation écologique) et plus largement sur les thématiques liées au développement durable (les déchets, l'eau, les énergies renouvelables, etc.).

Les Ressourceries peuvent mettre en place cette fonction sous différentes formes :

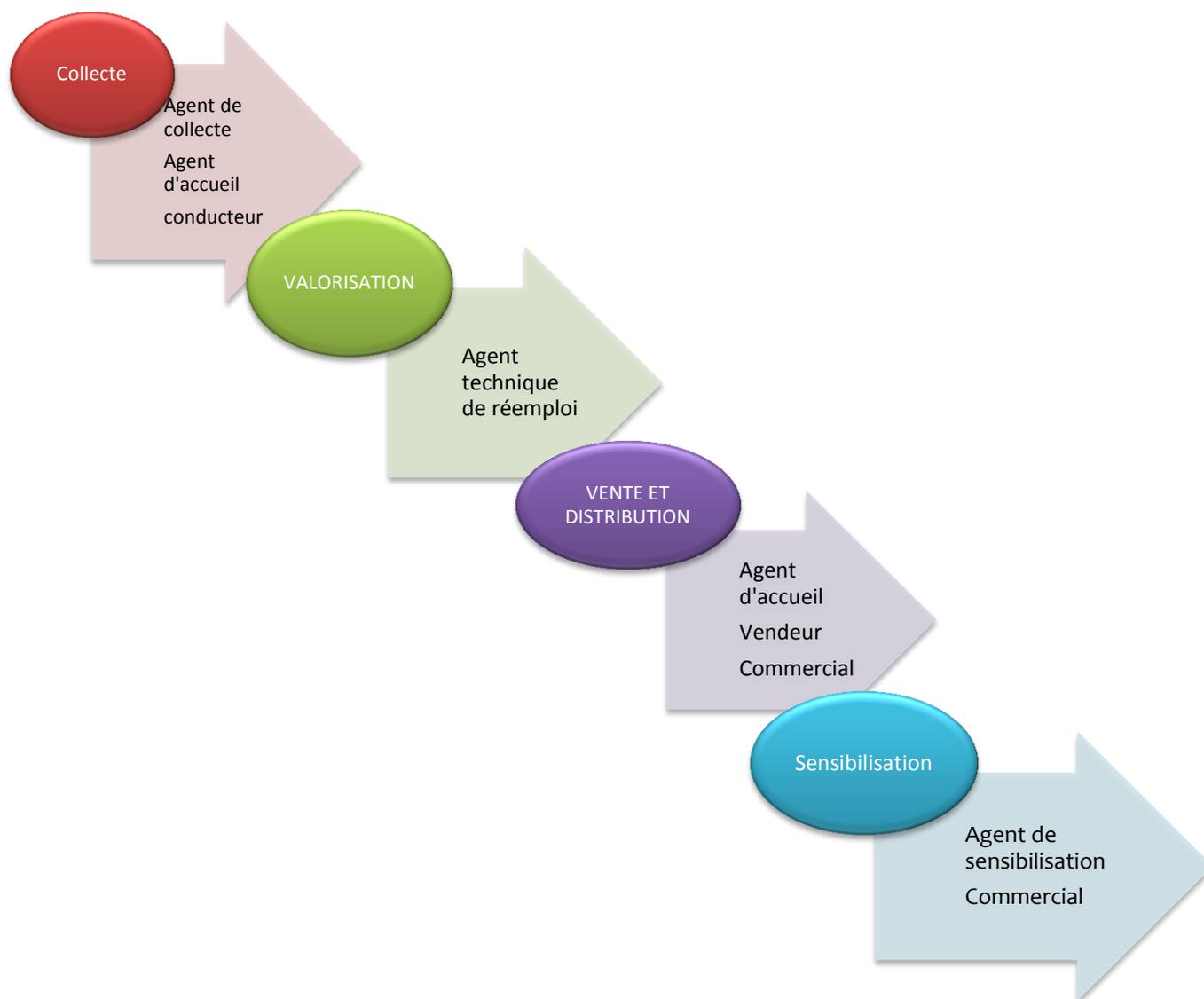
- des visites de la structure pour les écoles, les porteurs de projets, le grand public, les médias, etc.
- des conférences pour le grand public
- des plans de prévention ou programmes de sensibilisation pour le compte des collectivités des animations en milieu scolaire et périscolaire, à destination d'adultes
- des spectacles (pièces de théâtre, cirque, etc.)
- des expositions
- des ateliers d'éco-responsabilisation proposés aux entreprises, collectivités et associations
- des ateliers de relookage artistique par exemple au sein de la Ressourcerie
- des échanges informels avec les clients où le personnel de la Ressourcerie peut transmettre un message de sensibilisation

Les emplois

- L'agent de sensibilisation
- Commercial

LES EMPLOIS TYPES

De ces quatre activités, nous avons pu identifier les emplois types suivants :



Les emplois-types ont été identifiés sur l'ensemble du parcours des activités repérées. Chaque activité se réalise dans le cadre d'un ou plusieurs emplois spécifiques (polyvalence)

Chacun de ces emplois donne lieu à un nombre adapté de postes de travail dans les structures, selon la nature, la densité et l'organisation de l'activité.

Nous distinguons :

- des emplois spécifiques au secteur du Ré emploi tels que :

Agent de collecte, Agent technique du réemploi des déchets (ou de remise en état) des appareils électroménagers ou du textile, cycles,..

- des emplois que nous pouvons retrouver dans le secteur du recyclage du déchet

Agent de réception et de tri des déchets

- Mais aussi des emplois non spécifiques, c'est-à-dire dont on peut retrouver l'exercice plus ou moins similaire au sein d'autres secteurs d'activités, c'est-à-dire les emplois de :

Vendeur, conducteurs, commercial, cariste, menuisiers, mécanicien vélo, agent de sensibilisation, couturier, réparateur électroménager...

Pour les besoins de l'étude nous nous sommes recentrés sur les métiers « volumétrique » de la Ressourcerie/ Recyclerie.

A savoir :

Agent de collecte (Ressourcerie)

Agent d'accueil (Recyclerie)

Agent technique de réemploi (Ressourcerie)

Agent réparateur électroménager/cycles (Recyclerie)

Agent de collecte

ACTIVITE 1 - Réalisation de la tournée de collecte et du transport des déchets

Compétence 1 - Réaliser la tournée de la collecte selon une organisation pré définie

Savoir faire

- Vérifier l'ensemble des données administratives liées l'exécution d'une tournée
- Respecter l'ordre de collecte et le planning prévus
- Finir sa tournée dans les temps
- S'orienter :
- Déterminer l'itinéraire le plus adapté

Savoirs

- Procédures, documents administratifs, points et organisation de la collecte (ordre de collecte, planning)
- Lire un plan, un itinéraire
- Connaître la ville, la zone géographique concernée par la collecte

Compétence 2 - Transporter les déchets à l'aide du véhicule adapté au type de déchets

Savoir faire

Conduire et manœuvrer un véhicule de moins de 3,5 tonnes

• Sécuriser :

- Mettre en œuvre les consignes de sécurité et prévenir les risques liés à la circulation et aux manœuvres du véhicule

Savoirs

- Permis valide
- Procédures, protocoles de transport selon les déchets transportés
- Code de la route
- Règles de sécurité routière

Compétence 3 - Assurer l'entretien courant de son véhicule et du matériel de collecte

Savoir faire

- Nettoyer et contrôler le bon fonctionnement du véhicule du matériel et des appareillages de collecte
- Diagnostiquer et réparer les pannes : 1er niveau d'intervention

Savoirs

- Connaissances de base en mécanique

ACTIVITE 2 - Enlèvement et chargement des déchets chez les fournisseurs, particuliers ou aux points du tri sélectif

Compétence 1 - Contrôler la qualité des déchets et du tri avant la collecte

Savoir Faire

Contrôler :

- Effectuer un contrôle de premier niveau des déchets collectés (qualité du tri)
- Refuser de collecter les déchets non conformes aux normes et le signaler à sa hiérarchie

Assurer les opérations de traçabilité :

- Rapporter sur les documents prévus (ou enregistrer sur l'appareil) les informations concernant la collecte (étiquette, fiches transport, cahier d'enlèvement)

Communiquer :

- Conseiller les usagers pour améliorer la qualité du tri (intervention préventive ou curative)
- Assurer le relais avec le responsable hiérarchique

Savoirs

- Typologie des différents déchets et protocoles de tri.
- Protocole de collecte, données administratives (traçabilité)
- Techniques et règles de base de la communication écrite et orale

Compétence 2 - Enlever et charger les déchets à l'aide du matériel et des appareillages adaptés

Savoir faire

- Effectuer le ramassage et le chargement selon la technique adaptée au type de déchets :
 - lève conteneur, diable et rampes, benne, hayon ou plateau,...
 - manuellement, etc.
- Optimiser le chargement du véhicule
- Mettre en œuvre les consignes d'hygiène et de sécurité liés au ramassage, au chargement et à la manipulation des déchets.
- Adopter les gestes et postures adaptés

Savoirs

- Protocole et procédures de chargement
- Fonctions élémentaires des appareillages de collecte.
- Techniques de manutention.
- Règles de manutention spécifiques à certains déchets (préservation de l'intégrité).
- Règles d'hygiène et de sécurité des risques liés à la manipulation des déchets.
- Gestes et postures liés à l'enlèvement et au chargement des déchets.

ACTIVITE 3 – Déchargement des déchets

Compétence - Décharger les déchets dans les entrepôts

Savoir Faire

- Utiliser les techniques, matériels et appareils de déchargement adaptés aux déchets collectés
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au déchargement des déchets
- Appliquer les gestes et postures adaptés

Savoirs

- Protocole et procédures de déchargement
- Les techniques, le matériel et l'appareillage
- de manutentions liées au déchargement
- Règles de manutention spécifiques à certains déchets (préservation de l'intégrité).
- Règles d'hygiène et de sécurité des risques liés à la manipulation des déchets.
- Gestes et postures du travail

Aptitudes et compétences non techniques liées à l'emploi (savoir être)

- Avoir une bonne condition physique
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités
- Prendre de l'initiative, décider
- Travailler en équipe
- Communiquer avec l'environnement (usagers, fournisseurs,...)
- Respecter les consignes et règles de travail, d'hygiène et de sécurité
- Etre ponctuel et disponible
- Un bon relationnel

Un impératif : savoir lire, écrire et compter

Le permis B si collecte en VL

Code ROME correspondant

K2303 : Nettoyage des espaces urbains

Appellations (conformes au secteur déchets) : **agent de collecte de déchets / équipier de collecte de déchets/ ripeur / agent de déchetterie.**

LES FORMATIONS

Le Réseau des Ressourceries a mis en œuvre une offre de formation à destination du personnel des Ressourceries, des techniciens de collectivités ou encore des porteurs de projet de Ressourcerie. Des modules de formation sont mis en place, en particulier sur la fonction collecte avec les modules :

- Collecter des encombrants de façon préservante
- Collecter des Déchets d'Activité Économique et des matières dangereuses

Les objectifs de ces formations sont la maîtrise de l'organisation d'une collecte, du contrôle des déchets à charger, et des techniques de chargement/déchargement d'un camion.

LE CNFPT

- « Les déchets enjeux filières valorisation » 2 jours
- « La gestion des déchets de l'entreprise »

FEDEREC

CQP Opérateur, trieur, conducteur d'engins dans les industries du recyclage
 CQP selon le type de déchets (textiles, papiers-cartons, plastiques, DEEE, etc.)

Ministère de l'ÉDUCATION NATIONALE

CAP Propreté de l'environnement Urbain, Collecte et recyclage
 CAP Opérateur de recyclage
 CAP Gestion des déchets et propreté urbaine
 CAP Livreur
 CAFOC : Conducteur de matériel de collecte, de nettoyage ou assainissement

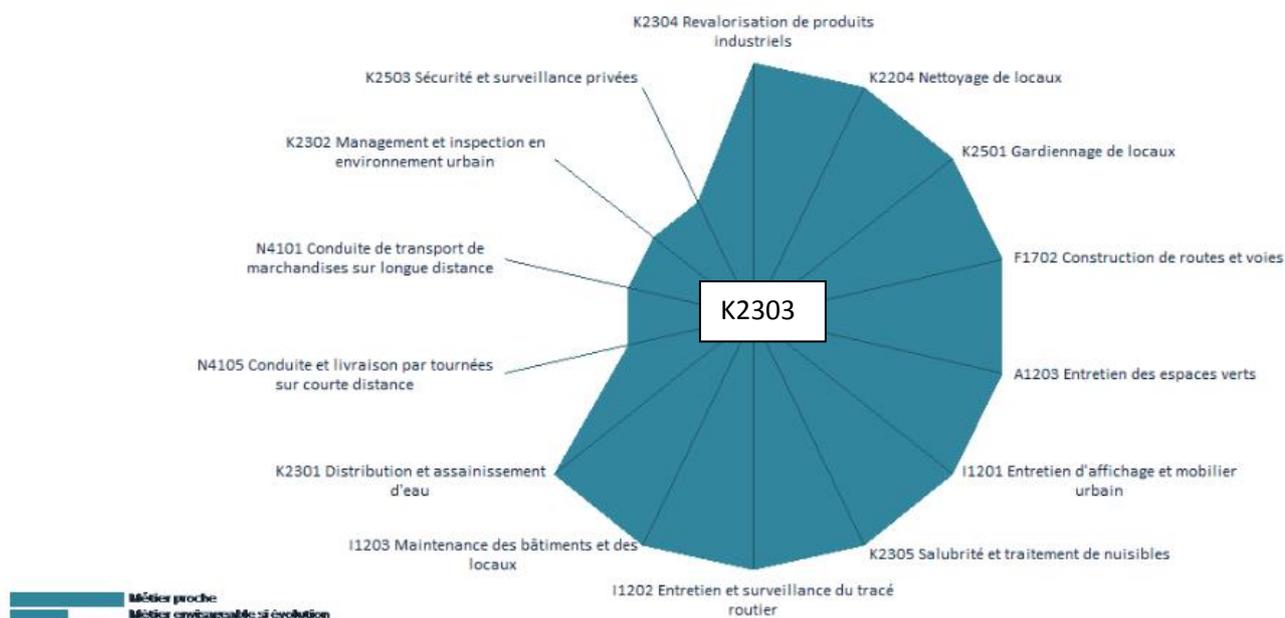
Ministère du TRAVAIL

Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger. Niv.V
 Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur. Niv.V
 Agent d'accueil et d'exploitation de déchetterie Niv V

L'accueil et le tri des apports en déchèterie : les fondamentaux FC 4jours

Augmenter le taux de recyclage d'une déchèterie et réduire les coûts de traitement par un tri de qualité -

LES MOBILITES PROFESSIONNELLES du K2303



Métiers proches ou envisageables	Type de mobilité	Niveau minimum de formation	Accessibilité avec expérience, sans diplôme	Niveau(x) de qualification	Sélection		Région	
					Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Demandes d'Emploi 2015	Tx de Tension 2015
K2304 Revalorisation de produits industriels	Proche	Aucun	Oui	Employé non qualifié / employé qualifié	108	714	415	1,7

« Graphique issu Copilot7 »

L'agent de collecte sans permis B à des mobilités professionnelles sur les métiers liés au K2304, K2204, K2501, K2305,...

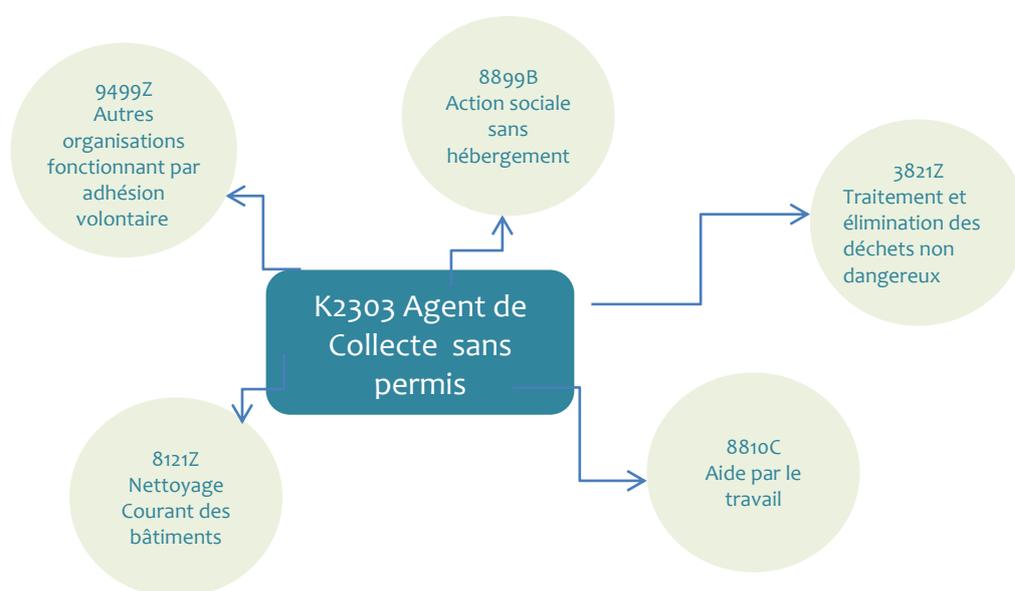
Avec le permis B il peut accéder aux mobilités de N4105

N4105 : Conduite et livraison par tournées sur courte distance

Appellations (conformes au secteur déchets) : **Conducteur enlèvement de déchets**

MOBILITES SECTORIELLES ENVISAGEABLES du K2303

Ce schéma a été établi sur deux indicateurs les offres d'emploi 2015 de ce métier et le poids de l'activité du territoire (69) (évolution des salariés de 2011 à 2015). Seules les activités en évolution positive sont présentées.



AGENT D'ACCUEIL RECYCLERIE

ACTIVITE 1 -

Compétence 1 - Accueillir et informer les différents usagers

Savoir faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les usagers aux objectifs et consignes du tri ▪ Expliquer les règles d'utilisation de la déchèterie aux usagers ▪ Accompagner les usagers dans leur opération de dépôt et répartition des déchets ▪ Faire respecter les consignes et le règlement intérieur du site ▪ Désamorcer les situations de tension avec les usagers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs du tri, les consignes et règles liées à l'utilisation du site ▪ La typologie ou nature des déchets et leurs caractéristiques ▪ Les règles d'hygiène et de sécurité liées au dépôt

Compétence 2 - Réceptionner, trier et gérer le flux des déchets

Savoir faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réguler les flux d'entrée, vérifier les droits d'accès. ▪ Contrôler et orienter les apports des usagers ▪ Vérifier la répartition des déchets ▪ Réceptionner, différencier, trier et stocker les Déchets Dangereux des Ménages (DDM) ▪ Assurer la réception des apports payants et en vérifier le tri 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La typologie ou nature des déchets et leurs caractéristiques. ▪ L'identification des DDM ▪ Les règles d'hygiène et de sécurité liées au dépôt ▪ Les éléments de facturation des apports payants

ACTIVITE 2 - Gestion du site et des équipements

Compétence 1 - Assurer la gestion administrative de la déchèterie

Savoir Faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enregistrer les flux ▪ Remplir et compiler les différents documents d'exploitation du site ▪ Faire procéder aux enlèvements en les optimisant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les procédures, règles de gestion et documents d'exploitation du site

Compétence 2 - Gérer l'état et la tenue de la déchèterie

Savoir faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer l'état et la tenue d'une déchèterie : propreté et maintenance de premier niveau ▪ Assurer et maintenir les conditions de sécurité pour les personnes et/ou les biens ▪ Opérer l'ouverture et la fermeture de la déchèterie ▪ Anticiper et gérer les aléas affectant le fonctionnement du site 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles d'hygiène et de sécurité spécifique au site ▪ Les critères de qualité liés au bon fonctionnement du site

Aptitudes et compétences non techniques liées à l'emploi (savoir-être)

- Bonne condition physique
- Aisance relationnelle
- Sens de l'organisation et de l'anticipation
- Sens des responsabilités et autonomie
- Rigueur, respect des règles et procédures
- Adhésion aux valeurs et principes du tri et de la valorisation des déchets

Un impératif : savoir lire, écrire et compter

Selon la taille de la structure le CACES cariste peut être demandé

Code ROME correspondant

K2303 : Nettoyage des espaces urbains

Appellations (conformes au secteur déchets) : **agent de collecte de déchets / équipier de collecte de déchets/ ripeur / agent de déchetterie.**

LES FORMATIONS

LE CNFPT

« Les déchets enjeux filières valorisation » 2 jours

« La gestion des déchets de l'entreprise »

FEDEREC

CQP Opérateur, trieur, conducteur d'engins dans les industries du recyclage

CQP selon le type de déchets (textiles, papiers-cartons, plastiques, DEEE, etc.)

Ministère de l'EDUCATION NATIONALE

CAP Propreté de l'environnement Urbain, Collecte et recyclage

CAP Opérateur de recyclage ou des industries du recyclage

CAP Gestion des déchets et propreté urbaine

CAP Conducteur Livreur

CAFOC : Conducteur de matériel de collecte, de nettoyage ou assainissement

Ministère du TRAVAIL

Agent d'accueil et d'exploitation de déchetterie Niv V

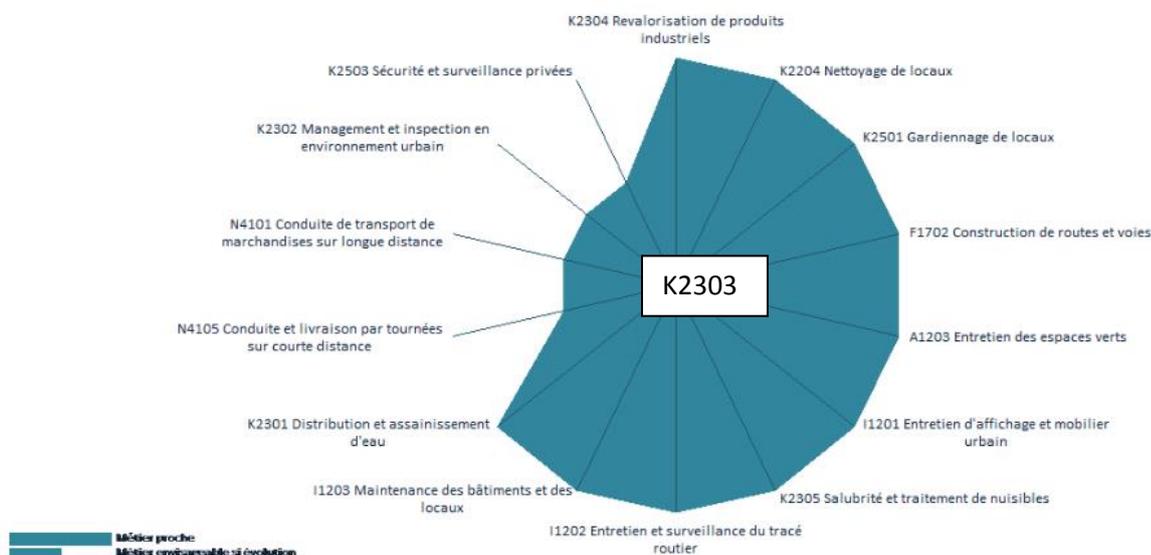
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger. Niv.V

Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur. Niv.V

L'accueil et le tri des apports en déchetterie : les fondamentaux FC 4jours

Augmenter le taux de recyclage d'une déchetterie et réduire les coûts de traitement par un tri de qualité -

LES MOBILITES PROFESSIONNELLES du K2303



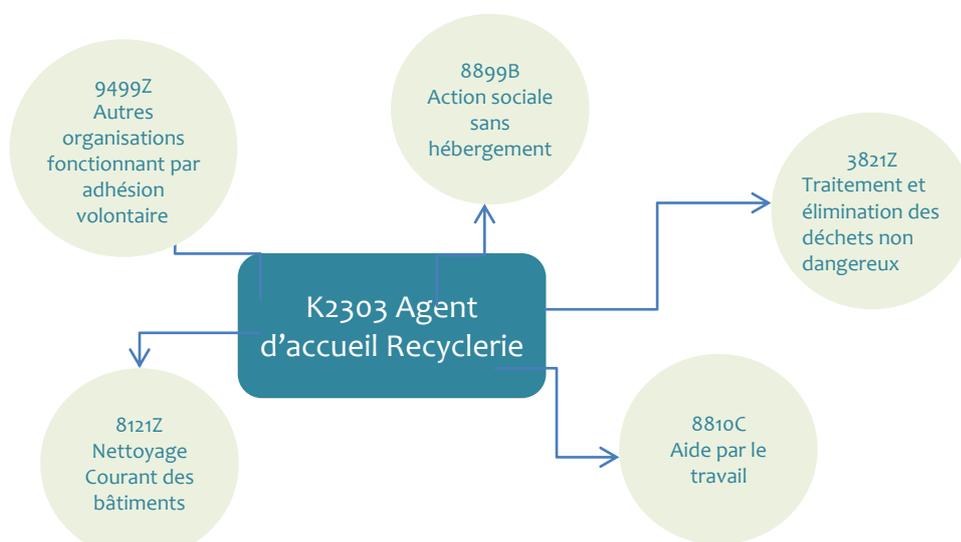
Métiers proches ou envisageables	Type de mobilité	Niveau minimum de formation	Accessibilité avec expérience, sans diplôme	Niveau(x) de qualification	Sélection		Région	
					Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Demandes d'Emploi 2015	Tx de Tension 2015
K2304 Revalorisation de produits industriels	Proche	Aucun	Oui	Employé non qualifié / employé qualifié	108	714	415	1,7
K2204 Nettoyage de locaux	Proche	Aucun	Oui	Employé non qualifié / employé qualifié	1785	8909	24266	0,4
K2501 Gardiennage de locaux	Proche	Aucun	Oui	Employé non qualifié / employé qualifié	169	332	1153	0,3

« Graphique issu Copilot7 »

L'agent d'accueil sans permis B à des mobilités professionnelles sur les métiers liés au K2304, K2204, K2501, K2305,...

MOBILITES SECTORIELLES ENVISAGEABLES K2303

Ce schéma a été établi sur deux indicateurs les offres d'emploi 2015 de ce métier et le poids de l'activité du territoire (69) (évolution des salariés de 2011 à 2015). Seules les activités en évolution positive sont présentées.



Identifier les métiers porteurs de la filière

Recyclerie/ Ressourcerie et les compétences requises pour accéder à ces métiers

UD 69 S. GUILLERMAIN Pôle Transitions

LES FORMATIONS

LE CNFPT

« Les déchets enjeux filières valorisation » 2 jours

« La gestion des déchets de l'entreprise »

Ministère de l'EDUCATION NATIONALE

CAP Propreté de l'environnement Urbain, Collecte et recyclage

CAP Opérateur de recyclage ou des industries du recyclage

CAP Gestion des déchets et propreté urbaine

Ministère du TRAVAIL

Agent d'accueil et d'exploitation de déchetterie Niv V

L'accueil et le tri des apports en déchèterie : les fondamentaux FC 4jours

Augmenter le taux de recyclage d'une déchèterie et réduire les coûts de traitement par un tri de qualité -

AGENT DE RE EMPLOI

ACTIVITE 1 - Tri et diagnostic de réemploi

Compétence - **Trier et diagnostiquer le potentiel de réemploi des déchets**

Savoir faire

- évaluer visuellement l'état du déchet **selon le produit** :
- identifier la défaillance ou la panne par des contrôles, tests ou mesures
- démonter le produit
- identifier les pièces défectueuses ou usées.
- diagnostiquer à partir de ces éléments le potentiel de réemploi
- orienter le déchet selon ce diagnostic (réparation, transformation, recyclage)
- consigner les éléments du diagnostic et assurer la traçabilité du produit

Savoirs

- Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des déchets
- Les techniques et outils d'évaluation et de diagnostic de l'état d'un produit
- Les critères visuels d'évaluation de l'état d'un déchet.
- les différentes formes de réemploi possible
- Les critères déterminants du potentiel de réemploi selon les types de déchets
- Les techniques de démontage selon le produit (meubles, appareils électroménagers, luminaires,...)
- Les types de pannes possibles des appareils et leur niveau de gravité

ACTIVITE 2 - Remise en état des déchets collectés

Compétence - **Contrôler la qualité des déchets et du tri avant la collecte**

Savoir Faire

- Selon le type de produit (meuble, électroménager, vêtement, cycle, etc.) :
- Démontez, découdre, dessouder, ...
 - Remplacer les ensembles / pièces / composants défectueux.
 - Remettre en état les pièces défectueuses.
 - Nettoyer les produits selon les règles et avec les techniques adaptées à chacun.
 - Mettre en œuvre les mesures et règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des produits concernés.
 - Consigner le type d'intervention effectué sur le produit.

Savoirs

- les procédures, techniques et outils propres à chaque type de produit pour leur :
- démontage
- réparation ou remise en état
- nettoyage
- les mesures et règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des produits concernés.

ACTIVITE 3 – Transformation des déchets relookage ou conception

Compétence 1 - **Relooker des objets avec des techniques simples**

Savoir Faire

- diagnostiquer le potentiel de relookage d'un objet
- concevoir un projet de relookage de l'objet
- mettre en œuvre les techniques adaptés au relookage visé (patines, pochoir, ornementation,...).

Savoirs

- les critères déterminants du potentiel de relookage
- les types de relookage
- les étapes et éléments de définition d'un projet de relookage
- les principes, techniques et outils du relookage.

Compétence 2 - Concevoir des objets à partir de déchets industriels banals (DIB) avec des techniques simples

Savoir Faire <ul style="list-style-type: none"> diagnostiquer le potentiel d'utilisation de DIB pour conception d'un nouvel objet définir un projet de conception d'un objet (utilitaire ou décoratif) mettre en œuvre les techniques de réalisation adaptées à la conception visée (ex : meuble en carton, objet en plastique,...) : dessin, découpe, petite soudure, collage, assemblage, enrobage, décoration, etc 	Savoirs <ul style="list-style-type: none"> les critères déterminants du potentiel d'utilisation d'un déchet pour conception d'un objet les types de conception (meubles, lampes, objets décoratifs,...) les étapes et éléments de définition d'un projet de conception les principes, techniques et outils de réalisation selon la conception visée
---	--

ACTIVITE 3 – Contrôle et stockage des produits avant mise en vente

Compétence 1 - Contrôler de la conformité et de la qualité du produit

Savoir Faire <ul style="list-style-type: none"> Vérifier la conformité, qualité et fonctionnalité du produit remis en état selon la procédure adaptée. Proposer des améliorations si nécessaires Consigner (rapport écrit ou informatisé) les résultats des essais, les tests et contrôles 	Savoirs <ul style="list-style-type: none"> les critères et normes de qualité et de conformité du produit concerné les procédures, techniques et outils de contrôle qualité et fonctionnalité du produit les procédures de compte-rendu du contrôle et de traçabilité du produit.
--	--

Compétence 2 - Stocker le produit transformé avant sa mise en vente

Savoir Faire <ul style="list-style-type: none"> conditionner le produit pour stockage stocker le produit selon la procédure en vigueur 	Savoirs <ul style="list-style-type: none"> les procédures et techniques de conditionnement et de stockage selon les produits
---	--

Aptitudes et compétences non techniques liées à l'emploi (savoir-être)

- Bonne condition et résistance physique
- Dextérité
- Créativité-imagination
- Autonomie et initiative
- Rigueur, respect des procédures et des règles d'hygiène et de sécurité
- Organisation de son poste de travail

Code ROME correspondant

Fiche K2304 : Revalorisation de produits industriels

Appellations : agent de récupération et de recyclage ; agent de traitement des déchets ; opérateur de tri en récupération et revalorisation ; ouvrier de recyclage électroménager ; recycleur ; **ressourcier** ; **valoriste**.

FORMATION

Le Réseau des Ressourceries a mis en place certains modules de formation sur l'activité de valorisation selon les besoins et attentes exprimés par les structures adhérentes :

- ✚ Diagnostiquer le potentiel de réemploi
- ✚ Relooker des objets avec des techniques simples
- ✚ Réaliser des meubles en carton
- ✚ Réaliser des objets en plastique

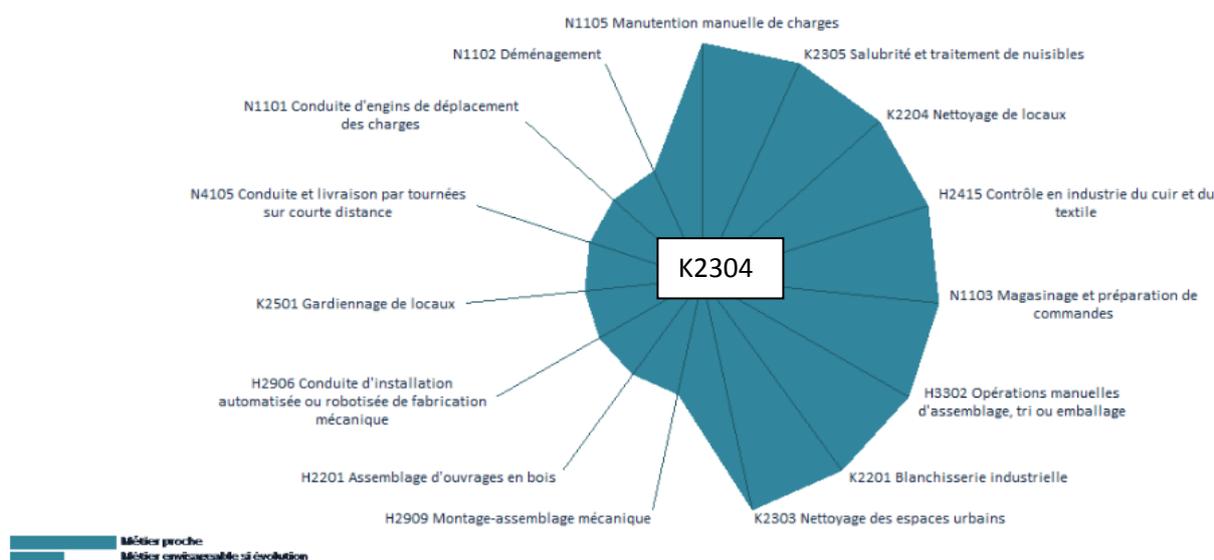
Les objectifs de ces formations sont de maîtriser les différents modes de valorisation, les principes de conception et les Techniques de réalisation.

Démarche de Reconnaissance des Savoir Faire Professionnels : Le dispositif RSFP est un outil de valorisation des savoir-faire et de dynamisation de parcours professionnel

Cette démarche est possible actuellement sur les métiers de « valoriste » et à l'avenir sur le métier « d'employé en Ressourcerie » .

LES MOBILITES PROFESSIONNELLES DU K2304

Ce schéma a été établi sur deux indicateurs les offres d'emploi 2015 de ce métier et le poids de l'activité du territoire (69) (évolution des salariés de 2011 à 2015). Seules les activités en évolution positive sont présentées.



« Graphique issu Copilot7 »

Métiers proches ou envisageables	Type de mobilité	Niveau minimum de formation	Accessibilité avec expérience, sans diplôme	Niveau(x) de qualification	Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Demandes d'Emploi 2015	Tx de Tension 2015
N1105 Manutention manuelle de charges	Proche	Aucun	Oui	Manoeuvre / Ouvrier non qualifié / Ouvrier qualifié et hautement qualifié	658	2642	9786	0,3

Identifier les métiers porteurs de la filière

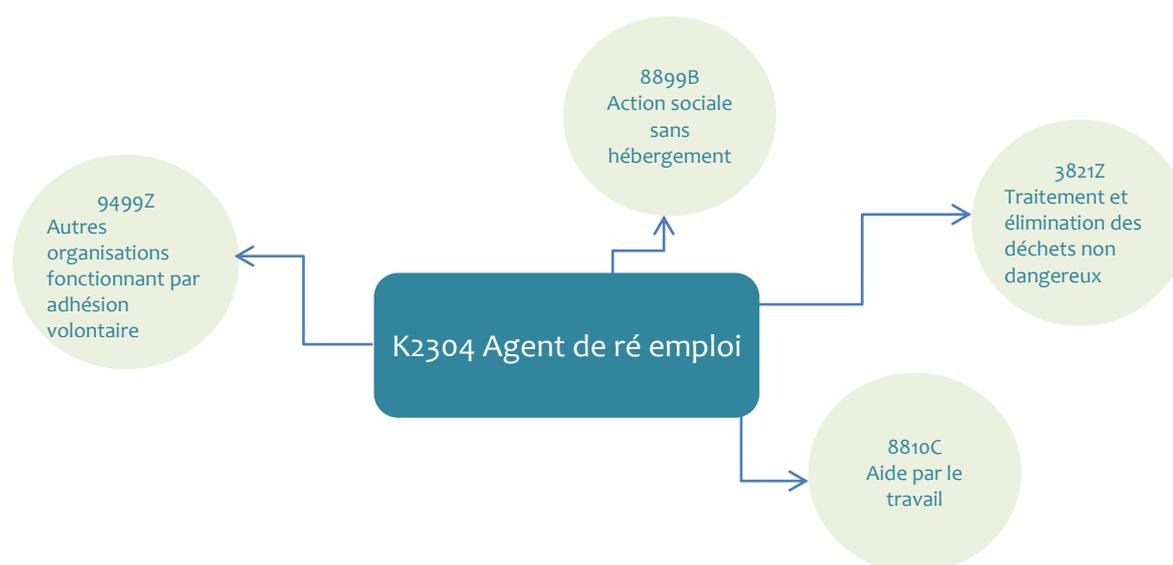
Recyclerie/ Ressourcerie et les compétences requises pour accéder à ces métiers

UD 69 S. GUILLERMAIN Pôle Transitions

L'agent de réemploi a des mobilités professionnelles sur les métiers liés au K2305, K2303, H2415,...

LES MOBILITES SECTORIELLES ENVISAGEABLES DU K2304

Ce schéma a été établi sur deux indicateurs les offres d'emploi 2015 de ce métier et le poids de l'activité du territoire (69) (évolution des salariés de 2011 à 2015). Seules les activités en évolution positive sont présentées.



AGENT DE RE EMPLOI électroménager, cycles

ACTIVITE 1 – Remise en état des appareils électroménagers, cycles

Compétence 1 - Diagnostiquer la panne et démonter les appareils

Savoir faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Localiser la panne ou défaillance par des contrôles, tests ou mesures ▪ Démonter l'appareil ▪ Identifier les pièces défectueuses ou usées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des appareils ▪ Le fonctionnement et les composants (ou pièces) de chaque appareil électroménager ▪ Le mode opératoire de démontage de chaque appareil ▪ Les types de pannes possibles de l'appareil et leur niveau de gravité ▪ Principe de fonctionnement des appareils de mesure.

Compétence 2- Remettre en état les appareils (circuit électrique, mécanique ou carrosserie)

Savoir faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacer les ensembles/sous-ensembles/ composants défectueux. ▪ Réparer les pièces défectueuses ▪ Souder et dessouder ▪ Remettre en service. ▪ Vérifier la conformité du fonctionnement du système. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les critères de bon fonctionnement et de qualité des pièces composant les appareils ▪ les méthodologies d'intervention et de sauvegarde. ▪ les techniques de soudure et de de soudage ▪ la mécanique ▪ les fonctions électroniques et les matériels courants en électroniques ▪ les lois fondamentales de l'électricité ▪ Les bases mathématiques de la mesure (précision, incertitude) ▪ Le principe de fonctionnement des appareils de mesure.

Compétence 3- Nettoyer et désinfecter les appareils

Savoir faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ utiliser les techniques, outils et produits spécifiques de nettoyage et de désinfection ▪ mettre en œuvre les mesures et règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des produits ▪ évaluer la propreté d'un appareil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ - les différentes techniques de nettoyage et de désinfection adaptées aux appareils électroménagers ▪ - les produits de nettoyage et de désinfection ▪ - les risques et les règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des produits. ▪ - les critères de propreté des appareils électroménagers – les points de vigilance.

Compétence 4- Contrôler la qualité des appareils

Savoir faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ - Effectuer les essais et contrôles spécifiques à l'appareil ▪ - Vérifier la conformité du produit ▪ - Proposer des améliorations ▪ - Consigner dans un rapport les résultats des essais, les tests et contrôles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les critères de qualités du produit ▪ les moyens de mesure et de contrôle.
Aptitudes et compétences non techniques liées à l'emploi	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne condition et résistance physique (position debout prolongée, manipulation,...) ▪ Dextérité ▪ Rigueur, respect des procédures et des règles d'hygiène et de sécurité ▪ Organisation de son poste de travail 	

Fiches ROME correspondantes

Fiche I1402 : Réparation de biens électrodomestiques

Appellations associées : **Réparateur en électroménager**

I1607 Technicien / Technicienne Service Après-Vente -SAV- de cycles et motocycles

Appellations associées - Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs

Fiche K2304 : Revalorisation de produits industriels

Appellations : agent de récupération et de recyclage ; agent de traitement des déchets ; opérateur de tri en récupération et revalorisation ; **ouvrier de recyclage électroménager** ; recycleur ; ressourcier ; valoriste.

LES FORMATIONS

Ministère de l'EDUCATION NATIONALE

CTM-Installateur-dépanneur-audio-vidéo-électroménager

Ministère du TRAVAIL

Technicien de maintenance en appareils électroménagers- niv. IV

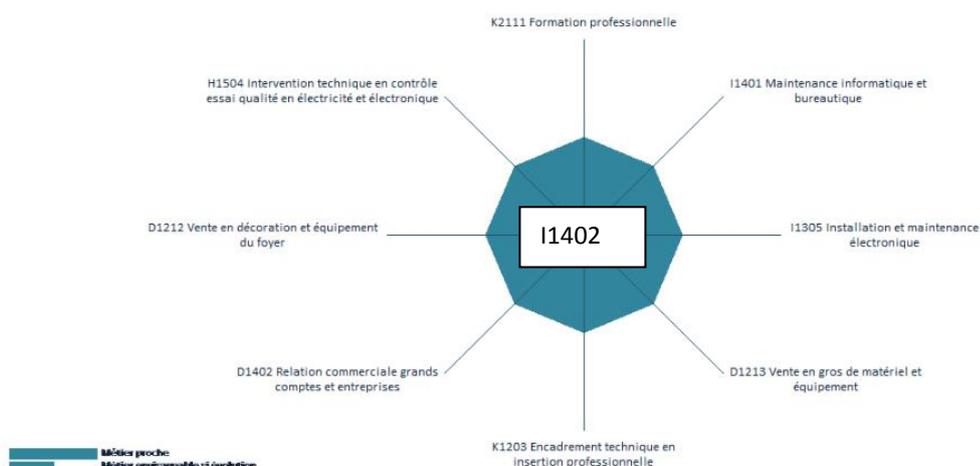
Agent d'intervention sur équipement électronique et numériques – niv.V

Mécanicien réparateur de cycles et motocycles thermiques et électriques – niv. V

Parcours complémentaire possible : formation créateur d'entreprise

LES MOBILITES PROFESSIONNELLES DU I1402 ET DU I1607

« Graphique issu Copilot7 »



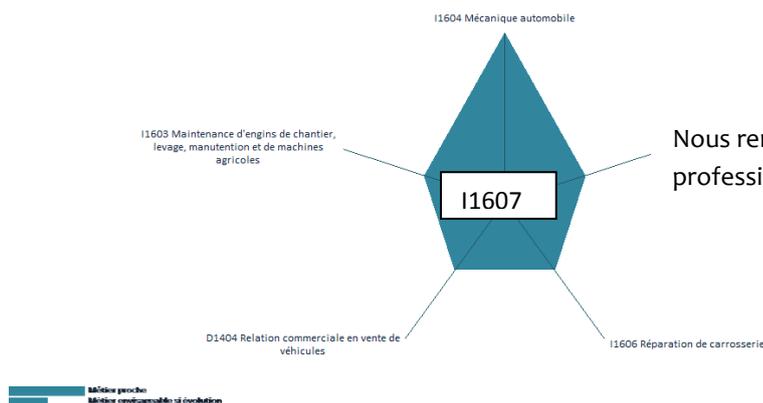
Métiers proches ou envisageables	Type de mobilité	Niveau minimum de formation	Accessibilité avec expérience, sans diplôme	Niveau(x) de qualification	Sélection		Région	
					Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Demandes d'Emploi 2015	Tx de Tension 2015
K2111 Formation professionnelle	Envisageable	V	Non	Technicien / Agent de maîtrise	669	1784	2575	0,7
I1401 Maintenance informatique et bureautique	Envisageable	V	Oui	Technicien / Agent de maîtrise / Ingénieur et cadre	765	1347	2493	0,5
I1305 Installation et maintenance électronique	Envisageable	IV	Non	Technicien / Agent de maîtrise	249	504	553	0,9
D1213 Vente en gros de matériel et équipement	Envisageable	III	Oui	Employé non qualifié / employé qualifié	232	548	982	0,6
K1203 Encadrement technique en insertion professionnelle	Envisageable	Aucun	Oui	Technicien / Agent de maîtrise	85	383	424	0,9

Nous remarquons que les mobilités professionnelles ne sont possibles que par le biais d'un apprentissage.

Identifier les métiers porteurs de la filière

Recyclerie/ Ressourcerie et les compétences requises pour accéder à ces métiers

UD 69 S. GUILLERMAIN Pôle Transitions



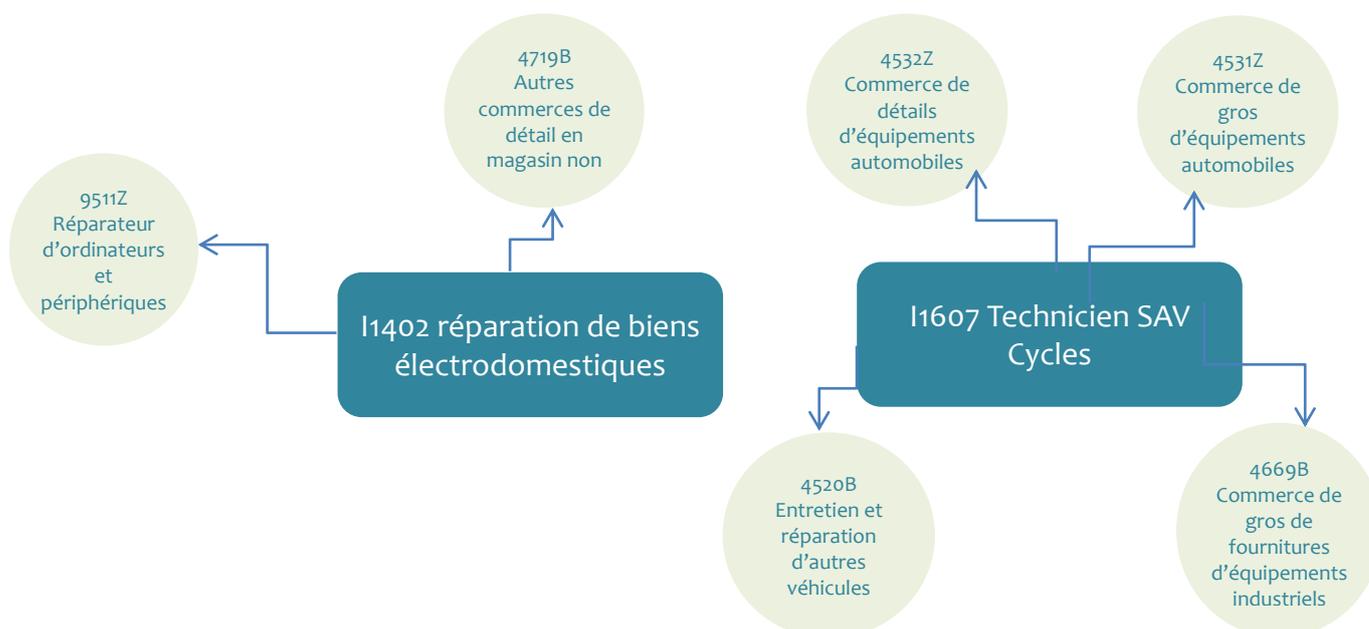
Nous remarquons ici une seule mobilité professionnelle proche le 11604.

« Graphique issu Copilot7 »

Métiers proches ou envisageables	Type de mobilité	Niveau minimum de formation	Accessibilité avec expérience, sans diplôme	Niveau(x) de qualification	Sélection		Région	
					Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Offres d'Emploi Enregistrées 2015	Demandes d'Emploi 2015	Tx de Tension 2015
11604 Mécanique automobile	Proche	V	Oui	Manoeuvre / Ouvrier non qualifié / Ouvrier qualifié et hautement qualifié / Technicien / Agent de	1509	5115	6004	0,9
D1204 Location de véhicules ou de matériel de loisirs	Envisageable	IV	Oui	Employé non qualifié / employé qualifié / Technicien / Agent de maîtrise	74	141	114	1,2

LES MOBILITES SECTORIELLES ENVISAGEABLES I1402 ET DU I1607

Ce schéma a été établi sur deux indicateurs les offres d'emploi 2015 de ce métier et le poids de l'activité du territoire (69) (évolution des salariés de 2011 à 2015). Seules les activités en évolution positive sont présentées.



Identifier les métiers porteurs de la filière

Recyclerie/ Ressourcerie et les compétences requises pour accéder à ces métiers

UD 69 S. GUILLERMAIN Pôle Transitions

Les indicateurs emploi du secteur Ressourcerie/ Recyclerie

Fort des constats suivants :

- La filière Ressourcerie/Recyclerie n'existe pas de manière officielle. Il est donc difficile d'extraire des indicateurs fiables du secteur Ressourcerie/Recyclerie entant que tel.
- Le secteur Ressourcerie/Recyclerie est très marqué par les structures de l'ESS.
- Il n'existe pas de code Naf spécifique à cette activité.
- Des activités d'entreprises pourraient rentrer dans cette filière mais à ce jour ne sont pas identifiées comme cela. Par exemple : le Groupe CAUVAL a transformé le savoir-faire, sur un de ses sites, sur des activités de recyclage des déchets d'ameublements (CAUVAL sur le territoire de l'Ardèche : 3109B) -(cf annexes).

« Afin de sauver le site de Flaviac (07) menacé de fermeture, le groupe industriel, en partenariat avec les élus, les collectivités territoriales et les services de l'État, a décidé en 2009 de réorienter l'activité de l'usine vers la transformation des produits de literie en fin de vie. »



Nous avons utilisé les codes Rome pour nous amener aux activités NAF et extraire des données emplois.

Emplois	ROME	FAP	PCS
Agent de collecte	K2303	T4Z62	628 ^E ET 684B
Agent d'accueil tri	K2303	T4Z62	628 ^E ET 684B
Agent du Ré-emploi	K2304	T4Z62	628 ^E ET 684B

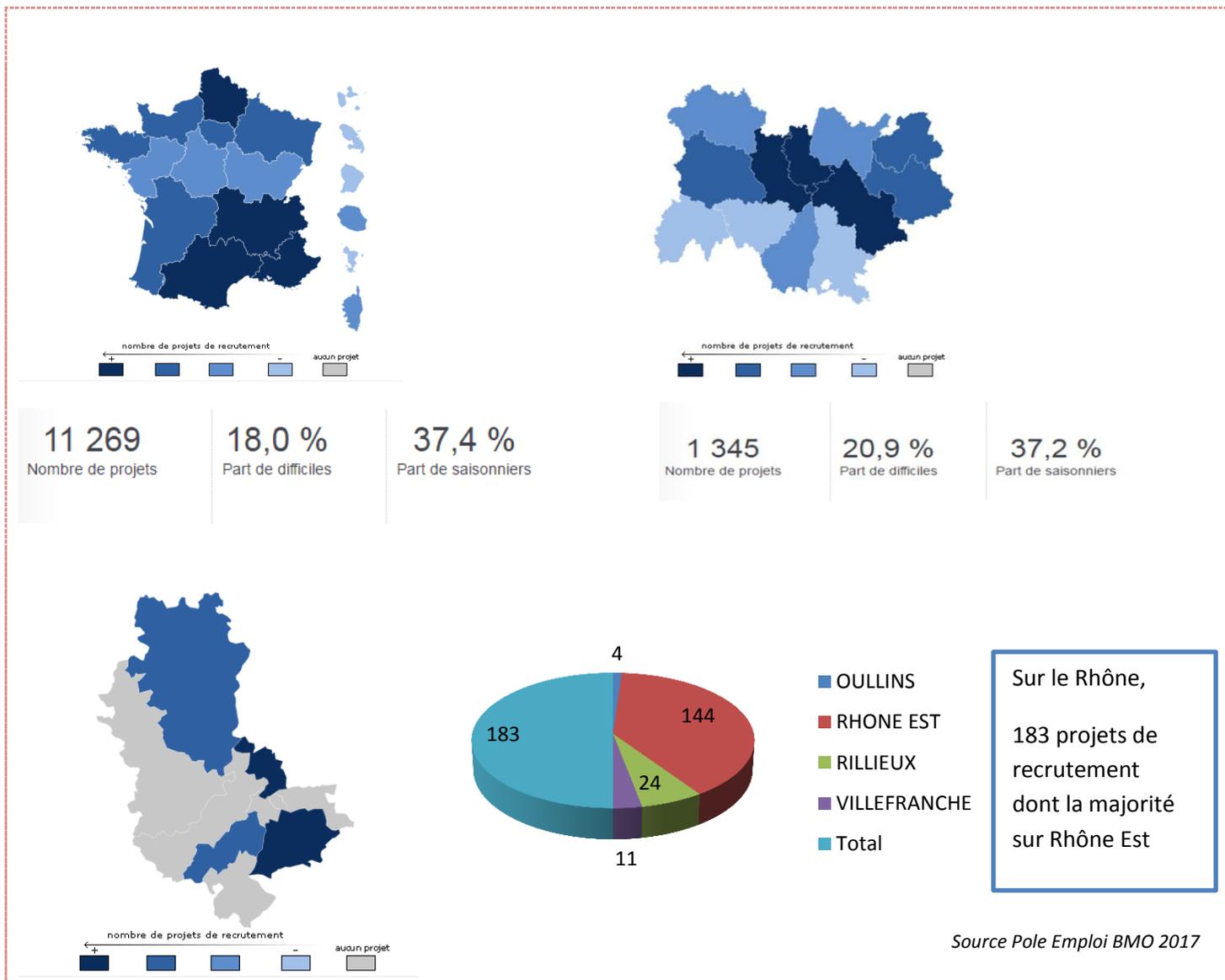
L'ensemble des emplois étudiés nous amènent aux PCS 628^E et 684B : ouvriers qualifiés et non qualifiés de l'assainissement et gestion des déchets

Nous avons isolé les Activités NAF 732 du territoire du Rhône qui peuvent employer les catégories 628^E et 684B (ouvriers qualifiés et non qualifiés de l'assainissement et gestion des déchets). Nous avons donc ici l'ensemble des salariés de ses activités(et leur santé) sans distinction de leur emploi (données Copilot 7).

		Effectif salarié	Effectif salarié				
		2015	Part de l'effectif salarié (sélection) en 2015	Evolution 5 ans 2011-2015 (en %)	Evolution 5 ans 2011-2015 (en volume)	Evolution 1 an 2014-2015 (en %)	Evolution 1 an 2014-2015 (en volume)
Activité NAF 732							
94 Activités des organisations associatives	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	7053	31,3%	13,8%	853	-0,2%	-13
35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3513Z Distribution d'électricité	4008	17,8%	-3,4%	-143	1,6%	65
36 Captage, traitement et distribution d'eau	3600Z Captage, traitement et distribution d'eau	1314	5,8%	-4,3%	-59	1,3%	17
38 Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	3811Z Collecte des déchets non dangereux	948	4,2%	-16,8%	-192	-4,7%	-47
38 Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	3832Z Récupération de déchets triés	808	3,6%	-4,5%	-38	-0,9%	-7
37 Collecte et traitement des eaux usées	3700Z Collecte et traitement des eaux usées	604	2,7%	-14,6%	-103	4,1%	24
38 Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	3821Z Traitement et élimination des déchets non dangereux	570	2,5%	26,4%	119	4,0%	22
38 Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	3831Z Démantèlement d'épaves	254	1,1%	1,2%	3	-9,0%	-25
38 Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	3822Z Traitement et élimination des déchets dangereux	289	1,3%	204,2%	194	-6,2%	-19
Total général		15848	100,0%		634		17

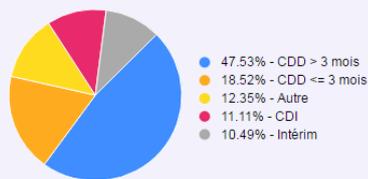
Les indicateurs Emploi 2017 de l'ouvrier de traitement...

Les projets de recrutement 2017 de la famille des Ouvriers du traitement et de l'assainissement des déchets



Agent de collecte /Agent d'accueil déchetterie

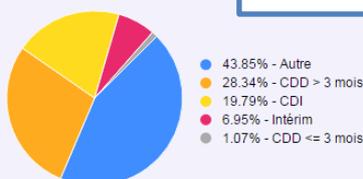
- Contrat le plus employé : CDD > 3 mois
- Répartition par type de contrat :



Tx de tension 2015: 0,4

TYPE DE CONTRAT

- Contrat le plus employé : Autre
- Répartition par type de contrat :



Valoriste (Agent de Réemploi)

Tx de tension 2015: 1,7

Les agents de collecte se voient proposer des CDD de plus de 3 mois tandis que les Valoristes (agents de réemploi) sont dans des catégories « autres contrats ».

Identifier les métiers porteurs de la filière

Recyclerie/ Ressourcerie et les compétences requises pour accéder à ces métiers

UD 69 S. GUILLERMAIN Pôle Transitions

ANNEXES



LE RECYCLAGE DES MATELAS

une filière innovante à Flaviac (07)



Les déchets de matelas sont les bienvenus à Flaviac

CONTEXTE

- **Marché de la literie en France**
Environ 1 milliard d'€ / an, soit 11 % du marché de l'ameublement, 4,5 millions de matelas vendus par an.
- **Les déchets de literie en question**
5 millions de matelas jetés chaque année sans être recyclés.
95 % de matériaux recyclables dans un matelas (acier, bois, mousses et latex, textiles).

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

C'est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (bien et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement.

Source : Aécife

HISTORIQUE

- **mai 2009**
Annnonce de la fermeture du site de Flaviac.
- **2009**
Étude de faisabilité sur la reconversion du site en unité de démantèlement et recyclage des déchets de literie.
- **juillet 2012**
Inauguration de l'usine de recyclage des déchets et sous-produits de literie à Flaviac.
- **décembre 2012**
Création de l'eco-organisme Eco-Mobilier.

Un grand groupe de fabrication de literie et canapés (CAUVAL Industries) a créé sur un de ses sites industriels menacé de fermeture une unité unique en France de démantèlement et de transformation des matelas usagés, Ecoval Environnement. Cette entreprise s'engage ainsi résolument dans l'économie circulaire.

LE RECYCLAGE DES MATELAS, UNE ACTIVITÉ NAISSANTE

— Mise en œuvre de la filière

La filière de récupération des déchets d'ameublement se met en place suite à une réglementation instaurant une éco-contribution sur les produits d'ameublement. L'eco-organisme Eco-Mobilier est créé en 2012 pour encadrer cette filière.

— Une idée originale

Afin de sauver le site de Flaviac (07) menacé de fermeture, le groupe Industriel, en partenariat avec les élus, les collectivités territoriales et les services de l'État, a décidé en 2009 de réorienter l'activité de l'usine vers la transformation des produits de literie en fin de vie.

À terme, cette activité a pour vocation de déboucher sur l'émergence d'une nouvelle filière industrielle.



Préparation des nouveaux matériaux

UNE UNITÉ INDUSTRIELLE NOVATRICE

— Une opportunité saisie au bon moment

L'unité pilote Ecoval a anticipé la mise en place de la réglementation en imaginant une nouvelle activité : le démantèlement et la valorisation des matelas usagés, associés à la création de nouvelles matières. Une partie de l'emploi (60 salariés sur 94) a pu ainsi être maintenue à Flaviac.

— Un outil industriel performant

Le défi : il a fallu imaginer une unité de production performante pour une activité encore inexistante.

L'originalité : la chaîne comprend la collecte des matelas et leur démantèlement mais aussi la réinjection immédiate des matières dans le circuit de production jusqu'à la réalisation de nouveaux produits.

— Le process : une vue d'ensemble

Les matières utilisées proviennent des chutes de production internes à l'entreprise ou des matelas usagés des distributeurs partenaires et de déchèteries volontaires, via la filière Eco-Mobilier qui assure à Ecoval un tonnage à valoriser et une organisation de la collecte. Les produits collectés sont désinfectés, les matelas sont démantelés et les matériaux obtenus sont triés par famille : mousse, textile, ressorts, bois...

La préparation des matières : les mousses et les latex sont transformés en granulés. Les textiles sont effilochés et transformés en bourre fibreuse. Le bois est broyé pour obtenir des particules.

La fabrication des nouveaux matériaux : les matières issues de l'étape précédente sont mélangées, dans des proportions variant selon le produit final souhaité. À ce stade, des additifs (anti-feu, bactéricide, fongicide) peuvent être introduits. Le mélange est mis en œuvre pour constituer des matériaux de densité et d'épaisseur variables, qui passent ensuite dans un tunnel de cuisson. Le produit final refroidi est asséché et découpé.



LE PROJET EN CHIFFRES

+ Capacité de l'unité de traitement
4500 tonnes de matières recyclables
Actuellement, capacité de traitement
d'environ 180 000 matelas,
470 000 à terme
La part de sous-produits du groupe
entrant dans le process représente
environ 25 % des apports annuels.
Suite au process, la part de matières
valorisables est d'environ 93 %.

+ Emplois maintenus sur le site
60 salariés (sur 94)

+ Objectif de rentabilité
5 ans

+ Coût du retraitement
16 euros par matelas,
toutes charges confondues.

**+ Contenu carbone
des transports liés à l'activité**
120 kg par tonne de déchets
et sous-produits valorisés.



POUR EN SAVOIR PLUS

+ www.eco-mobilier.fr,
le site de l'éco-organisme agréé pour le
recyclage des meubles.

CONTACTS

+ CAUVAL
Claude Thibaut
c.thibaut@cauval.com

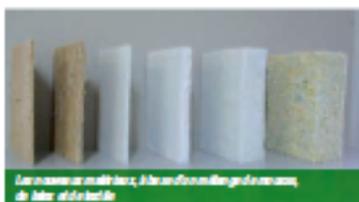
+ ADEME
Anne-Sophie Hambaud
anne-sophie.hambaud@ademe.fr

ADEME
Direction régionale Rhône-Alpes
10 rue des Émeraudes – 69006 LYON
+ Tél 04 72 83 46 00
+ Fax 04 72 83 46 26
+ E-mail ademe.rhone-alpes@ademe.fr
+ http://rhone-alpes.ademe.fr/

DES DÉBOUCHÉS EN COURS DE DIVERSIFICATION

En fonction des conditions de fabrication, la chaîne de fabrication peut élaborer 4 familles de produits, utilisées en bonne partie pour fabriquer de nouveaux matelas. Les autres débouchés sont les isolants (isolants recyclés et isolants biosourcés), l'automobile (sellerie automobile) et le packaging (production de pièces de forme).

À côté de l'unité de production, un « show-room » présente la palette des produits qui peuvent être fabriqués.



Les nouveaux matériaux à base de déchets et de matières biosourcées.

LES AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX

— La fin de l'enfouissement

L'enfouissement des matelas en fin de vie dans des installations de stockage de déchets, communément pratiqué à ce jour, est problématique. Ils sont difficiles à traiter et occupent des volumes importants, ce qui raccourcit la durée de vie des unités de stockage.

Leur filière de recyclage offre une alternative à l'enfouissement.

— La création de matières premières secondaires

Ce processus, qui s'inscrit décidément dans une logique d'économie circulaire, évite le gaspillage des matériaux qu'il recycle et permet ainsi la mise en valeur de matière première secondaires dans de nouveaux produits. Cette démarche s'accompagne d'une réflexion sur la mise en œuvre de produits éco-conçus dont le recyclage en fin de vie est plus facile.

— Deux opérations, un seul transport

L'activité est concentrée dans un seul lieu industriel, depuis la collecte jusqu'à la production. Ceci permet de rationaliser et de limiter les transports entre démantèlement et valorisation.

De plus les camions livrant les produits finis reviennent désormais chargés des produits usagés récupérés chez les clients.

LES COÛTS ET LE FINANCEMENT

— Investissement : 9 M€ (dont 3,7 M€ de matériel)

— Aide de l'ADEME : 700 000 €

— Aide de la Région Rhône-Alpes à la communauté de communes « Rhône et Vallée » pour l'acquisition des bâtiments du site de Flavac : 127 600 €

— Autres : Etat (aide de 472 000 € au titre de la formation et du chômage partiel), Conseil général de l'Ardeche (garantie d'emprunt sur le crédit-bail engagé par Ecoval, à hauteur de 500 000 €), DIRECCTE (financement d'une étude de faisabilité réalisée à l'amont du projet).

+ Une opération suivie par l'ADEME

L'ADEME participe financièrement à l'opération, s'implique dans le suivi technico-économique du projet et fait connaître la filière.

L'industriel lui fournit pendant 5 ans les données chiffrées liées à l'activité (tonnage et type des déchets entrants et des produits recyclés sortants, coût des traitements et bilan CO₂ des transports).

EN CONCLUSION

L'investissement consenti par l'industriel pour la création de cette filière innovante est très important. Ses points forts sont les suivants :

- c'est la première unité de ce type en France,
- les débouchés existent déjà et leur diversification est en cours,
- la reconversion qui anticipait la réglementation a permis de sauver une entreprise en perte de vitesse,
- les résultats actuels sont très prometteurs,
- l'opération permet d'obtenir des références technico-économiques sur la filière innovante de la REP Mobilier (responsabilité élargie du producteur).

+ Un engagement local

L'industriel a engagé une réflexion avec les professionnels locaux de l'insertion pour organiser une activité de récupération et de tri des produits usagés dans le cadre d'une entreprise d'insertion, en amont du projet Ecoval.

AVEC LE SOUTIEN DE :



Rhône-Alpes



DIRECCTE Rhône-Alpes
Direction régionale de l'économie, des entreprises
et de l'innovation

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

LEXIQUE

REEMPLOI

Opération par laquelle un produit est donné par son propriétaire à un tiers qui lui donnera une seconde vie. Contrairement à la réutilisation, le produit garde son statut initial et ne devient à aucun moment un déchet. Ce n'est donc pas un mode de traitement, mais une composante de la prévention des déchets.

REUTILISATION

Opération en plusieurs étapes qui s'amorce lorsque le propriétaire d'un bien s'en défait sans le remettre directement à une structure du réemploi : le bien prend alors le statut de déchet. Il subit ensuite une opération de traitement des déchets appelée « préparation en vue de la réutilisation » lui permettant de retrouver son statut de produit. Il peut alors bénéficier à un détenteur qui lui donnera une seconde vie.

REPARATION

Ce terme est utilisé dans son sens commun de remise en état d'un bien. Il est également coté dans le code de l'environnement pour l'étape de préparation à la réutilisation comme opération permettant la réutilisation d'un bien.

ACI Atelier Chantier d'Insertion

ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AAVA Atelier d'adaptation à la Vie Active

BMO Besoin en Main d'œuvre

CDD Contrat à Durée Déterminée

CDDI Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CDI Contrat à Durée Indéterminée

D3E ou DEEE Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

DAE Déchet d'Activité Économique

DEA Déchet d'Élément d'Ameublement

DIRECCTE Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

EI Entreprise d'Insertion

ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESS Economie Sociale et Solidaire

IAE Insertion par l'Activité Économique

INSEE Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Économiques

OMR Ordures Ménagères Résiduelles

ROME Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois

TLC Textile, Linge de Maison et Chaussures

NIVEAU DE FORMATION

VI Abandon sans diplôme à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans)

V bis Poursuite d'études pendant au moins 1 an vers un diplôme de niveau V

V CAP (certificat d'aptitude professionnelle)

IV Baccalauréat général, technologique ou professionnel

III • BTS (brevet de technicien supérieur), • DUT (diplôme universitaire de technologie), • DEUG (diplôme d'études universitaires générales) I et II Niveau égal ou supérieur à la licence

CONTACT

Sandrine GUILLERMAIN

Consultante Auvergne Rhône Alpes

Chef de projet Marché Lot 1 DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes

Sandrine.guillermain@afpa.fr

Tél : 07 60 53 63 67